

Projet de Mise en place d'une plateforme informatique modulaire et évolutive d'octroi de l'attestation de Handicap accessible depuis Smartphone et Ordinateur

1

Dépôt de la demande

Cas 1: Dépôt physique de la demande

Le dépôt peut se présenter selon deux variantes :

Variante 1 : L'intéressé se présente au Coaph avec son dossier médical rempli

- L'agent responsable au Coaph saisit les informations sur le système enregistre la demande et la valide pour l'édition de l'attestation

Variante 2 : L'intéressé se présente sans dossier médical

- L'agent responsable au Coaph saisit les informations sur le système ,enregistre la demande et la met en état d'attente jusqu'au complément de dossier médical

2

Traitement de la demande au niveau du Coaph

- Saisie de la demande sur le système
- Validation de la demande

Si l'intéressé a déjà bénéficié d'une attestation de handicap :

- Mise à jour des informations d'identification si nécessaire

Sinon :

- Saisie et enregistrement de la demande sur le système
- l'agent communique le numéro de suivi de la demande générée par le système à l'intéressé
- L'agent met la demande en état d'attente

jusqu'au complément de dossier médical

3

Clôture de la demande

- Edition et signature de l'attestation par le responsable habilité à signer
- Clôture de la demande

Projet de Mise en place d'une plateforme modulaire et évolutive d'octroi de l'attestation de Handicap accessible depuis Smartphone et Ordinateur (Suite)

1

Dépôt de la demande

Cas 2: Dépôt de la demande en ligne

○ L'intéressé aura la possibilité de vérifier sur le système s'il a déjà bénéficié d'une attestation de handicap

Si l'intéressé a déjà bénéficié d'une attestation de handicap :

○ Une notification générée automatiquement lui informant que l'attestation est disponible auprès du COAPH le plus proche

Sinon, il s'agit d'une nouvelle demande :

○ L'intéressé remplit la demande en ligne

En renseignant les informations d'identification suivantes: (nom et prénom, Province, région, commune, date de naissance, sexe, adresse et Téléphone, etc)

○ Un numéro de demande sera automatiquement généré par le système et une notification informe l'intéressé de la possibilité de télécharger le dossier médical en ligne ou de le récupérer auprès du COAPH le plus proche.

2

Traitement de la demande au niveau du Coaph

○ Réception de la demande en ligne
○ Validation de la demande

○ Réception de la demande en ligne
○ Saisi des informations concernant le dossier médical (Type de handicap, Degré de Handicap, durée de handicap, etc)
○ Validation de la demande

3

Clôture de la demande

○ Edition et signature de l'attestation par le responsable habilité à signer
○ Clôture de la demande